

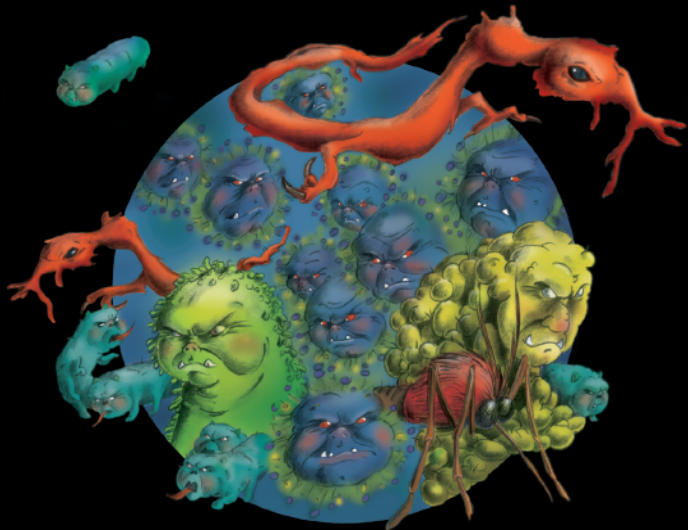
4^e
ÉDITION
RÉVISÉE

ABRÉGÉ de **PRÉVENTION** des **INFECTIONS**

- Pratiques de base
- Précautions additionnelles



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



4^e
ÉDITION
RÉVISÉE

ABRÉGÉ de
PRÉVENTION
des **INFECTIONS**

- Pratiques de base
- Précautions additionnelles

Cet abrégé, publié par la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, est le résultat d'une collaboration du secteur Santé et Sécurité du travail et du service Communication-Information. Il a fait l'objet, au cours de l'année 2004, d'une validation auprès de monsieur Rémy Lalancette, infirmier-chef à l'unité des maladies infectieuses (6^e Ouest) du CHUM (Hôpital Saint-Luc), de la docteure Linda Cohen, microbiologiste et infectiologue au Centre hospitalier Pierre-Boucher, et de madame France Faucon, infirmière en prévention des infections au Centre hospitalier Pierre-Boucher, lesquels ont volontiers accepté d'en vérifier le contenu et d'émettre leurs précieux commentaires. Une visite guidée de l'unité des maladies infectieuses (6^e Ouest) du CHUM (Hôpital Saint-Luc) a aussi été effectuée le 31 mai 2004.

- **Responsabilité politique** : Éleine Trottier, *6^e vice-présidente*
- **Coordination** : Julie Bouchard et Danielle Couture, *coordonnatrices, secteurs et services*
- **Conception, recherche, rédaction et actualisation** : Hélène Caron, *conseillère syndicale, secteur Santé et Sécurité du travail*
- **Collaboration au projet (en 2004)** : Comité fédéral Santé et Sécurité du travail :
 - Sylvie Savard, *responsable politique*
 - Benoît Dandurand, *infirmier*
 - Denis Nadeau, *infirmier*
 - Jean Renaud, *infirmier*
 - Marie-Josée Gauthier, *infirmière*
 - Jean-Louis Pelland, *infirmier*
 - Jean-François Tremblay, *infirmier*
- **Collaboration à la recherche** : Claire Deschênes, *technicienne en documentation*
- **Production et collaboration à la conception et à la rédaction** : Marie-Andrée Comtois, *conseillère syndicale, service Communication-Information*
- **Révision** : Sara Lapointe, *conseillère syndicale, service Communication-Information*
- **Conception graphique et illustrations** : Josée Roy graphiste et Richard Cameron Morneau

4^e édition revue et corrigée* - ISBN : 978-2-920986-30-5

Octobre 2009

* *Nouveauté* : une fiche sur la Grippe pandémique A(H1N1) 2009 est ajoutée (voir p. 66-67).

Avant-propos

Depuis plus de vingt ans, la Fédération se préoccupe de la santé et de la sécurité de ses membres. Les évènements survenus dans les établissements de santé au cours de la dernière décennie, tant à l'échelle nationale que mondiale, en lien avec la prolifération de micro-organismes responsables d'infections nosocomiales, n'ont fait qu'accentuer cette préoccupation. La crise du SRAS, en 2003, provoquée par l'émergence d'un nouveau type de coronavirus, les nombreux décès causés par la bactérie *Clostridium difficile*, la résistance de plus en plus tenace du *Staphylococcus aureus* à plusieurs antibiotiques et la menace d'une pandémie de *Grippe aviaire A(H5N1)* en sont des exemples éloquents.

Voilà qu'au moment d'actualiser l'Abrégé, un autre virus grippal A(H1N1), entièrement nouveau, fait son apparition en avril 2009. Se propageant facilement et rapidement d'une personne à l'autre, à travers pays et continents, il tient les autorités de la santé publique et les établissements de santé en état d'alerte.

À peine quelques mois plus tard, près de 30 000 personnes à travers le monde sont infectées par ce virus dans 74 pays. Le Québec n'est pas épargné avec plus de 600 cas confirmés. Le 11 juin 2009, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déclenche la phase 6 d'alerte pandémique, indication que la *Grippe A(H1N1)* a officiellement atteint l'état de pandémie mondiale.



Devant ces évènements qui exposent davantage le personnel de la santé au risque d'infection, la FIQ œuvre sans cesse pour assurer la protection des professionnelles en soins infirmiers et cardiorespiratoires. Elle veille à leur transmettre de l'information pertinente et fiable sur les infections nosocomiales, y compris des outils pouvant leur être utiles comme l'Abrégé. Au cours des dernières années, elle a interpellé le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que le directeur national de santé publique sur les mesures de précaution prévues pour la sécurité de ses membres en contexte de pandémie. Du type d'équipement de protection respiratoire à la nécessité d'affecter les professionnelles en soins enceintes à des tâches exemptes de danger, voire même de les retirer du travail, la FIQ n'hésite pas à poser les actions nécessaires au bien-être de ses membres et au respect de leurs droits et libertés.

La FIQ est d'ailleurs convaincue que la protection du public face à l'émergence et à la résurgence de maladies infectieuses passe par une protection optimale des travailleuses et des travailleurs de la santé. Elle considère aussi qu'une action concertée de toutes les personnes concernées est essentielle pour prévenir la transmission des infections. C'est dans cette optique et le plus grand intérêt de ses membres qu'elle a réalisé l'*Abrégé de prévention des infections*.



A handwritten signature in black ink, reading 'Régine Laurent'. The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Régine Laurent, présidente de la FIQ

Table des matières

Quelques définitions à connaître	6
Introduction	8
Légende	10
● Pratiques de base	11
■ Précautions additionnelles	26
■ précautions extraordinaires*	28
■ précautions aériennes	34
■ précautions aériennes et contact	40
■ précautions gouttelettes	44
■ précautions gouttelettes et contact	54
■ précautions contact	72
Autres maladies infectieuses	88
Références	90
Index des maladies, infections ou micro-organismes	96

* Expression utilisée au CHUM (Hôpital Saint-Luc).



Quelques définitions à connaître...

Cohorte de patient-e-s : regroupement de deux ou de plusieurs personnes colonisées ou infectées par le même micro-organisme, isolées physiquement des autres patient-e-s qui ne sont pas colonisé-e-s ni infecté-e-s par ce micro-organisme.

Colonisation : présence chez une personne de micro-organismes qui se développent et se multiplient sans toutefois envahir les tissus, altérer les cellules de cette personne ou engendrer des symptômes.

Contamination : présence de micro-organismes sur des objets inanimés, ou sur des surfaces du corps telles que les mains, ou dans des substances telles que l'eau, les aliments, le lait.

Épidémie (ou éclosion) : augmentation et propagation très rapides, dans une région géographique donnée et pendant une période de temps limitée, du nombre de cas d'une maladie infectieuse transmissible.

Immunodéprimée (ou immunocompromise) : se dit d'une personne qui présente une susceptibilité (réceptivité) accrue à l'infection due au fait qu'elle est atteinte d'une immunodéficiences congénitale, acquise ou attribuable à des agents chimiothérapeutiques ou à des cancers hématologiques.

Infection : pénétration et multiplication d'un micro-organisme dans les tissus d'une personne, laquelle infection, lorsqu'elle est apparente, se manifeste par des signes et des symptômes cliniques (maladie).

Infection nosocomiale : infection acquise lors de soins administrés par un établissement de santé, quel que soit le lieu où ils sont administrés.

Isolement : procédure qui consiste à séparer les personnes infectées de celles qui ne le sont pas pendant la période de contagiosité d'une maladie donnée.

Pandémie de grippe : émergence d'un nouveau virus animal contre lequel les humains ne sont pas immunisés, ayant acquis la capacité de provoquer des chaînes de transmission interhumaine soutenues et des flambées à l'échelon de la communauté, de se propager rapidement sur plusieurs continents et d'entraîner un nombre important de personnes malades et de décès. Selon les phases pandémiques définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la phase 6 est l'indication qu'une pandémie mondiale est en cours.

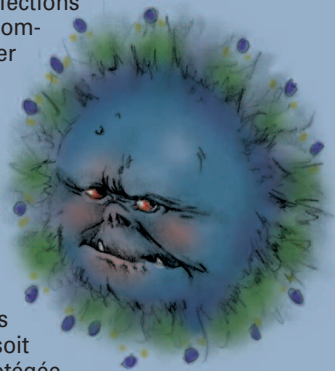
Porteuse : personne qui est colonisée (culture positive) par un micro-organisme donné, mais qui ne présente aucun signe ou symptôme cliniques de l'infection.

Précautions : interventions qui visent à réduire, voire à éliminer, le risque de transmission de micro-organismes d'un-e patient-e à l'autre, d'un-e patient-e à des travailleur-euse-s de la santé et de travailleur-euse-s de la santé à des patient-e-s.

Introduction

L'actualité des dernières années témoigne du danger bien réel des infections nosocomiales. Non récente, la menace est toutefois croissante. Très complexe, elle prend plusieurs formes. La FIQ a donc cru essentiel d'attirer l'attention de ses membres sur l'importance vitale de prendre, en tout temps, les précautions nécessaires pour se protéger contre tout agent pathogène présent ou pouvant être présent dans les différents milieux de travail.

Afin de faciliter l'identification des mesures de prévention appropriées, le secteur Santé et Sécurité du travail, en collaboration avec le comité fédéral SST, a élaboré un outil d'information sur les principales maladies infectieuses et le type de précautions recommandées par les autorités en la matière. Bien que certaines de ces mesures puissent s'avérer plus difficiles d'application dans certains milieux, tel celui des soins à domicile, la Fédération considère néanmoins capital que tout soit mis en œuvre pour que chaque professionnelle en soins soit protégée adéquatement en fonction de la nature particulière de son travail.



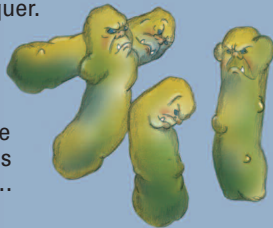
Dans cet abrégé, les infections sont regroupées par type de précautions : les pratiques de base, lesquelles doivent être intégrées en tout temps aux soins courants prodigués à tous les patient-e-s, et les précautions additionnelles (aériennes, gouttelettes, contact) qui s'ajoutent aux pratiques de base dans certaines situations précises. Chaque type de précautions est représenté par une couleur spécifique. La Fédération s'est inspirée, en grande partie, des couleurs sélectionnées par le CHUM (Hôpital Saint-Luc), car aucune uniformisation des couleurs n'est actuellement en vigueur dans l'ensemble des établissements de santé du Québec.

Le format réduit et synthétisé de cet abrégé ainsi que les pictogrammes y apparaissant permettent un accès immédiat aux données les plus pertinentes.

Son index, situé à la fin, facilite une recherche rapide de l'information selon l'infection ou le micro-organisme en cause tout en référant à la couleur associée au type de précautions à appliquer.

Compte tenu de la spécificité de chaque milieu, il est opportun de consulter les politiques et les procédures pouvant avoir été adoptées localement par le comité de prévention des infections.

Espérant vivement que l'*Abrégé de prévention des infections* soit reçu comme un outil indispensable, permettant à toutes et à tous d'accomplir leurs fonctions en toute sécurité, la FIQ exhorte ses membres à demeurer vigilantes face aux... infections barbares.



Légende



PRATIQUES DE BASE (voir p. 11-13)

- Les pratiques de base doivent être intégrées en tout temps aux soins courants.
- Elles sont représentées, dans cet abrégé, par des **pictogrammes ronds de couleur grise**.



PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES (voir p. 26-27)

- Les précautions additionnelles (aériennes, gouttelettes, contact) s'ajoutent aux pratiques de base dans certaines présentations cliniques en lien avec le micro-organisme ou l'infection documentés ou soupçonnés d'être en cause.
- Lorsque de telles précautions sont requises, elles sont précisées et représentées par des **pictogrammes carrés de couleur noire**.

PRATIQUES DE BASE

Toute personne étant susceptible d'être porteuse d'une infection transmissible, l'application systématique des pratiques de base à l'égard de tout-e patient-e est la règle pour prévenir la transmission des infections.

Lavage des mains

Mesure la plus importante visant à prévenir la propagation de l'infection :

- avant et après tout contact avec un-e patient-e;
- après tout contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions, des excréments, des surfaces, des objets et du matériel contaminés ou souillés;
- entre les interventions chez un-e même patient-e;
- tout de suite après avoir retiré les gants;
- après s'être mouchée ou être allée aux toilettes.

Durée du lavage : de 15 à 30 secondes.



Gants

Mesure visant à éviter tout contact avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions, des excréments :

- s'assurer de les changer entre chaque patient-e en les enlevant **SANS DÉLAI** et en les jetant.
- ▶ *Ne remplacent pas le lavage des mains.*



Blouse

Mesure indiquée s'il y a risque de souillure de la peau et des vêtements par le sang, les liquides biologiques, les sécrétions ou les excréments...

- s'assurer de la changer entre chaque patient-e.



Masque ordinaire

Mesure visant à protéger, s'il y a lieu, les muqueuses de la bouche, du nez et, par l'ajout d'une visière, celles des yeux en cas d'éclaboussures de sang, de liquides biologiques, de sécrétions et d'excrétions :

- utiliser une seule fois et jeter après usage.



Chambre

Mesure visant à prévenir les risques de contamination du milieu en raison d'un problème d'incontinence chez le-la patient-e, d'une hygiène déficiente ou du suintement de plaies non contenu par pansement :

- placer le-la patient-e dans une chambre à un lit.



Matériel piquant

Mesure visant à éviter les blessures par du matériel contaminé :

- manipuler avec prudence le matériel piquant ou tranchant (aiguilles, lames de bistouris...);
- ne pas remettre la gaine sur l'aiguille usagée;
- jeter le matériel dans les contenants spécifiques.



Articles de soins

Mesure visant à prévenir la transmission de l'infection :

- désinfecter ou stériliser entre chaque patient-e le matériel réutilisable;
- voir la politique de gestion des déchets en vigueur dans l'établissement pour le matériel à usage unique non piquant et non tranchant.



Lingerie (literie)

Mesure visant à prévenir la transmission de l'infection :

- manipuler la literie souillée sans mouvement brusque pour éviter la dispersion des particules;
- déposer dans un sac étanche;
- glisser le sac dans un 2^e sac si fuite de liquide.



Entretien ménager

Mesure visant à prévenir la transmission de l'infection :

- veiller à l'entretien quotidien de la chambre (mobilier, salle de toilettes et plancher) avec utilisation d'un germicide;
- au départ du patient-e, s'assurer de la désinfection de la chambre selon la procédure établie.



Anthrax

Maladie du charbon ou des trieurs de laine, maladie à surveillance extrême

Micro-organisme causal :

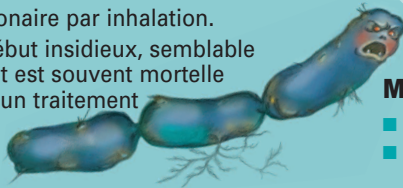
- bactérie *Bacillus anthracis*.

Cette bactérie forme des spores qui peuvent résister à la destruction et rester viables dans le sol pendant des années.

Tableau clinique :

- infection cutanée;
- infection gastro-intestinale;
- infection pulmonaire par inhalation.

Celle-ci a un début insidieux, semblable à une grippe, et est souvent mortelle en l'absence d'un traitement précoce.



Mode de transmission :

- par contact avec des animaux infectés (vaches, moutons...) ou leurs produits;
- par inhalation des spores.

Aucune transmission interpersonnelle n'est connue à ce jour. En revanche, dans la foulée des attaques du 11 septembre 2001, des personnes aux États-Unis ont contracté la maladie après avoir reçu des lettres ou des colis contenant des spores d'anthrax.

Matériel infectieux :

- suintement des lésions cutanées;
- selles, sécrétions respiratoires.

PRÉCAUTIONS : PRATIQUES DE BASE (voir p. 11-13)

■ en tout temps



PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES

En présence de certaines présentations cliniques ou de certains micro-organismes, documentés ou soupçonnés, des précautions additionnelles sont nécessaires pour prévenir ou interrompre la transmission des infections transmissibles, soit par voie aérienne, par gouttelettes ou bien par contact direct ou indirect. Ces mesures préventives plus spécifiques, aussi appelées techniques d'isolement, s'ajoutent toujours aux pratiques de base préalablement décrites.

Il y a trois voies de transmission de l'infection : aérienne, gouttelettes et contact. Certains micro-organismes empruntant plus d'une voie de transmission, il y a donc nécessité d'appliquer des précautions visant plus d'un mode de transmission, d'où six types de précautions additionnelles :

1. les précautions **extraordinaires*** (p. 28-29);
2. les précautions **aériennes** (p. 34-35);
3. les précautions **aériennes et contact** (p. 40-41);
4. les précautions **gouttelettes** (p. 44-45);
5. les précautions **gouttelettes et contact** (p. 54-55);
6. les précautions **contact** (p. 72-73).

* À noter que l'expression « précautions extraordinaires » (aériennes, gouttelettes et contact) est utilisée au CHUM (Hôpital Saint-Luc) lorsqu'il est question d'une maladie extrêmement virulente telle que le SRAS.

Voie de transmission de l'infection	Mode de transmission	Type de précautions additionnelles requises		
Par voie aérienne	Par inhalation de micro-gouttelettes aéroportées infectées	Aériennes	Aériennes et contact	Extraordinaires
Par contact	Par contact direct ou indirect avec un liquide biologique infecté, un site infecté ou colonisé, un objet, une surface ou du matériel contaminés ou souillés	Contact	Gouttelettes et contact	
Par gouttelettes	Par projection de gouttelettes respiratoires infectées	Gouttelettes		

Autres maladies infectieuses

Maladie infectieuse	Micro-organisme causal	Type de précautions	Application des précautions
Impétigo (Infection cutanée suppurée)	Streptocoque groupe A <i>Staphylococcus aureus</i>	Contact	jusqu'à 24 h de traitement approprié
Infection à CMV (mononucléose ou hépatite à CMV)	Cytomégalovirus (CMV)	Pratiques de base	En tout temps
Lyme (maladie de)	<i>Borrelia burgdorferi</i> (transmis par une tique)	Pratiques de base	En tout temps
Malaria (paludisme)	<i>Plasmodium malariae</i> (transmis par un moustique)	Pratiques de base	En tout temps

Maladie infectieuse	Micro-organisme causal	Type de précautions	Application des précautions
Mononucléose infectieuse	Virus d'Epstein Barr	Pratiques de base	En tout temps
Poliomyélite	Poliovirus (entérovirus)	Contact	Jusqu'à 6 semaines après le début de la maladie
Syndrome pied-main-bouche	Virus coxsackie (entérovirus)	Contact	Durée de la maladie
Tétanos	<i>Clostridium tetani</i>	Pratiques de base	En tout temps
Typhoïde (fièvre)	<i>Salmonella typhi</i>	Contact	Durée de la maladie

RÉFÉRENCES

Sources générales :

- *Alerte aux infections barbares! Prenez toutes vos précautions*, dépliant FIIQ, mai 2004.
- *Guide de prévention des infections, Mesures pour éviter la transmission des infections en milieu hospitalier – Pratiques de base et précautions additionnelles*, ouvrage élaboré par les membres de l'Unité de Prévention des Infections du CHUM, septembre 2001, 93 pages.
- *Manuel Merck de diagnostic et thérapeutique*, Éditions SIDEM-T.M., novembre 1988, 2890 pages.
- *Précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections*, tableau élaboré par le CHUM, septembre 2001.
- *Prévention des infections - Pratiques de base et précautions additionnelles visant à prévenir la transmission des infections dans les établissements de santé*, ouvrage élaboré par un regroupement de professionnels, membres de comités de prévention des infections de plusieurs établissements de santé des régions 03-12, Québec et Chaudière-Appalaches, révisé et adapté pour le Centre hospitalier Pierre-Boucher, février 2000, 128 pages.
- *Règlement sanitaire international (2005) – Deuxième édition*, Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2008, document de 102 pages pouvant être consulté sur le site Internet de l'OMS à l'adresse <http://www.who.int/csr/ihr/IHR_2005_fr.pdf>. Dernière consultation : 18 juillet 2009.
- *Stratégie de prévention des infections lors du processus d'évaluation des patients en milieu de soins*, avis scientifique du CINQ (Comité sur les infections nosocomiales du Québec), 26 janvier 2004 (version finale), document de 18 pages pouvant être consulté sur le site Internet de l'Institut national de santé publique du Québec à l'adresse

<[http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/564-StrategieGlobalePrevention2004\(CINQ\).pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/564-StrategieGlobalePrevention2004(CINQ).pdf)>. Dernière consultation : 17 juillet 2009.

■ Sites Internet principalement consultés :

- Agence de la santé publique du Canada : www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php
- Ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca
- Institut national de santé publique du Québec : www.inspq.qc.ca
- Organisation mondiale de la Santé (OMS) : www.who.int/fr
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC) : www.cdc.gov

Sources spécifiques :

Diarrhée associée au Clostridium difficile (DACD)

- *Prévention et contrôle de la diarrhée nosocomiale associée au Clostridium difficile au Québec - Lignes directrices pour les établissements de soins*, 3^e édition, Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ), Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels, février 2005, document de 98 pages pouvant être consulté sur le site Internet de l'Institut national de santé publique du Québec à l'adresse <<http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/362-CDifficile-LignesDirectrices-3eEdition.pdf>>. Dernière consultation : 17 juillet 2009.

Grippe pandémique

- *Document d'orientation de l'OMS – Préparation et action en cas de grippe pandémique – Programme mondial de lutte contre la grippe*, 2009, document de 68 pages pouvant être consulté sur le site Internet de l'Organisation mondiale de la Santé à l'adresse <<http://www.who.int/csr/disease/influenza/pipguidance09FR.pdf>>. Dernière consultation : 17 juillet 2009.

INDEX DES MALADIES, INFECTIONS OU MICRO-ORGANISMES

A

- Acarien *Sarcoptes scabiei*, 78
- Anthrax, 14

B

- *Bacillus anthracis* (bactérie), 14
- Bactérie mangeuse de chair, 60
- ■ Bactéries multirésistantes aux antibactériens, 68, 86
- Bioterrorisme, 14
- *Bordetella pertussis* (bactérie), 46
- *Borrelia burgdorferi*, 88

C

- *Campylobacter* (bactérie), 76
- Cinquième maladie, 56
- *Diarrhée associée au Clostridium difficile (DACD)* (bactérie), 76
- Coqueluche, 46

- *Coronavirus*, 30
- *Corynebacterium diphtheriae* (bactérie), 58
- Coxsackie, 89
- Creutzfeldt-Jakob (maladie de), 16
- Cytomégalovirus (CMV), 88

D

- Dermate à desquamation étendue, 74
- Diarrhée aiguë d'origine infectieuse, 76
- Diarrhée à *Clostridium difficile*, 76
- Diphtérie, 58

E

- Ébola (virus), 62
- Encéphalopathie spongiforme transmissible, 16
- Encéphalopathie spongiforme bovine (forme humaine), 16
- ■ Entérobactérie, 68, 74, 82
- Entérobactéries résistantes aux aminosides, 68

- Entérocoques résistants à la vancomycine (ERV), 86
- Entérovirus, 89
- Épiglottite, 68
- Epstein-Barr (virus d'), 89
- Éruption prurigineuse cutanée, 78
- Érythème infectieux aigu, 56
- *E. coli* (*Escherichia coli*, entérobactérie), 74, 76
- ERV (entérocoques résistants à la vancomycine), 86

F

- Fasciite-myosite nécrosante, 60
- Fièvre de Lassa, 62
- Fièvre virale hémorragique, 62
- Fièvre typhoïde, 89
- Forme humaine de la maladie de la « vache folle », 16

G

- Gale, 78
- *Giardia* (parasite), 76
- Grippe, 64, 66, 70
- Grippe A(H1N1), 66
- Grippe aviaire, 64
- Grippe d'origine porcine, 66
- Grippe du poulet, 64
- Grippe pandémique, 66

H

- *Haemophilus influenzae* (bactérie), 68
- Hépatite à CMV, 88
- Hépatite virale aiguë (A, B, C, D, E, non-A, non-B), 18
- *Herpes simplex*, 80
- *Herpes virus varicellae*, 42

I

- Impétigo, 88
- Infection à bactérie mangeuse de chair, 60

- Infection à CMV (cytomégalovirus), 88
- Infection bactérienne au site de trachéotomie, 68
- Infection cutanée bactérienne, 74
- Infection d'une plaie ou d'une brûlure, 82
- Infection invasive à streptocoque du groupe A, 60
- Infections bactériennes à méningocoque, 48
- Infections bactériennes des voies respiratoires, 68
- Infections pulmonaires à entérobactéries, 68
- Infections virales des voies respiratoires, 70
- Influenza, 64, 66, 70
- Influenza aviaire, 64

L

- Lassa (fièvre de), 62
- *Legionella pneumophila* (bactérie), 20
- Légionellose, 20
- Lyme (maladie de), 88

M

- ■ Maladies à surveillance extrême, 14, 33, 62, 63
- Maladie de Creutzfeldt-Jakob, 16

- Maladie de la vache folle (forme humaine), 16
- Maladie de Lyme, 88
- Maladie des trieurs de laine, 14
- Maladie du charbon, 14
- Maladie du légionnaire, 20
- Malaria (paludisme), 88
- Marburg (virus), 62
- ■ Méningite, 48, 68
- Méningite bactérienne à méningocoque, 48
- Méningococcémie, 48
- Méningocoque (*Neisseria meningitidis*), 48
- Mononucléose infectieuse, 89
- *Mycobactérium tuberculosis*, 38

O

- Oreillons, 50

P

- Paludisme (malaria), 88
- Pandémie grippale, 66
- Paramyxovirus, 50

- Parotidite épidémique, 50
- Parvovirus humain B-19, 56
- Pédiculose, 84
- Pharyngite, 68
- *Plasmodium malariae*, 88
- ■ ■ ■ Pneumonie, 20, 30, 48, 60, 63, 68
- Pneumonie bactérienne à méningocoque, 48
- Poliomyélite (poliovirus), 89
- Poux (de tête ou de pubis), 84
- Pratiques de base, 11, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 88, 89
- Précautions additionnelles, 26
- Précautions aériennes, 34, 37, 39
- Précautions aériennes et contact, 40, 43
- Précautions contact, 72, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 88, 89
- Précautions extraordinaires, 28, 31, 33
- Précautions gouttelettes, 44, 47, 49, 51, 53
- Précautions gouttelettes et contact, 54, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71

R

- Rotavirus, 76
- Rougeole, 36
- Rubéole, 52

S

- *Salmonella* (entérobactérie), 74, 76, 89
- *Sarcoptes scabiei* (acarien), 78
- SARM, SARV, 86
- Scabiose, 78
- Scarlatine, 68
- Septicémie bactérienne à méningocoque, 48
- SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise), 22
- *Shigella* (entérobactérie), 74, 76
- Spores d'anthrax, 14
- ■ *Staphylococcus aureus* (bactérie), 68, 74, 82, 86, 88
- *Staphylococcus aureus*
 - résistant à la méthicilline (SARM), 86
 - résistant à la cloxacilline ou à l'oxacilline, 86

- résistant à la vancomycine (SARV), 86
- *Streptococcus pyogenes*, 60
- Streptocoque du groupe A (bactérie), 60, 68, 74, 82, 88
- SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère), 30
- Syndrome d'allure grippale (SAG), 66
- Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA), 22
- Syndrome pied-main-bouche, 89
- Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), 30

T

- Tétanos, 89
- *Togaviridae* (virus), 52
- Trachéobronchite, 68
- Tuberculose, 38
- Typhoïde (fièvre), 89

U

- Urgences infectieuses, 33, 63

V

- Varicelle, 42

- Variole, 32
- VIH (virus de l'immunodéficience humaine), 22
- Virus d'Epstein-Barr, 89
- Virus Ébola, 62
- Virus grippal de type A(H1N1), 66
- Virus grippal pandémique, 66
- Virus grippaux de type A (H5N1), (H7N3), (H3N2), 64, 70
- Virus Norwalk, 76
- Virus *herpes simplex* (HSV), 80
- Virus Marburg, 62
- Virus du Nil Occidental (VNO), 24
- Virus rougeoleux, 36
- Virus variolique, 32

Y

- *Yersinia* (entérobactérie), 74, 76

Z

- Zona, 42



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |

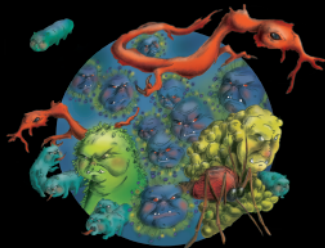
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. : 514 987-7273 | 1 877 987-7273

FIQ Québec

1260, boul. Lebourgneuf, bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2 |

418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. : 418 626-2111 | 1 866 626-2111

www.fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca



ALERTE!
AUX
INFECTIONS
BARBARES!

Prenez toutes
vos précautions